

**Les pratiques urbaines d'opposition à Québec**  
**Urban Struggles in Quebec City**  
**Las prácticas urbanas de oposición en Québec**

Gérald Doré et Denis Plamondon

Numéro 4 (44), automne 1980

Logement et luttes urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Doré, G. & Plamondon, D. (1980). Les pratiques urbaines d'opposition à Québec. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 120–128. <https://doi.org/10.7202/1035049ar>

Résumé de l'article

À Québec les interventions des premiers comités de citoyens se situent à la fin des années 60 dans un contexte de re-développement urbain.

Après avoir présenté d'une façon synthétique l'ensemble des organisations intervenant sur les enjeux urbains dans la ville de Québec, les auteurs font porter leur analyse sur deux exemples de lutte en faisant ressortir les différences tant au plan des enjeux qu'au plan de la composition de classe de la base sociale. Qu'est-ce qui fait que l'on débouche sur une victoire plutôt que sur une défaite ? Quelques hypothèses explicatives sont énoncées.

Enfin les auteurs considèrent les perspectives de lutte sur les conditions de vie.

# Les pratiques urbaines d'opposition à Québec

G. Doré, D. Plamondon

Il y a quinze ans à peine, à Québec, les organisations politiques et économiques de la bourgeoisie<sup>1</sup> étaient les seules à discourir et à agir pour transformer l'espace urbain. Elles avaient le champ entièrement libre, pourvu que leurs conditions soient celles du seul artisan possible de leur « politique de grandeur » : le capital immobilier multinational. Metropolitan Estate and Properties Corporation, Trizec Corp. Ltd., Concordia Estates Ltd, Hilton, Abbey Glen Property Corp., Holiday Inns Inc., Lehndorff Corporation, etc. attendaient en coulisse, prêts à faire leur entrée sur la scène urbaine.

Une première chirurgie drastique dans la réserve de vieux logements à bas loyer du quartier St-Jean-Baptiste, entre 1960 et 1965, sur la Colline parlementaire, est restée sans riposte collective. À peine, dit-on, quelques résistances individuelles, aujourd'hui anonymes. La deuxième intervention, prévue pour le quartier voisin de St-Roch, en était encore au stade des rumeurs, qu'un curé et un travailleur social s'affairaient à regrouper des éléments de la population locale concernée. Le 16 janvier 1967, le premier des comités de quartiers ou « comités de citoyens » actuels, le Comité des citoyens de l'aire 10, émergeait sur la scène publique, dans le cadre d'une assemblée regroupant 1000 personnes. L'approche quartier par quartier des planificateurs urbains réveillait les solidarités concrètes que pouvait encore représenter le milieu de résidence. Le quartier se trouvait consacré pour

une longue période comme cadre d'action principal des pratiques urbaines d'opposition.

## Vue d'ensemble des pratiques d'opposition à Québec

En 1980, on compte une dizaine de comités de quartier à Québec, d'inégale combativité, il va sans dire. Ils sont apparus par intermittence et dans un mouvement centrifuge vers la périphérie. Les pionniers d'abord : le Comité des citoyens de l'aire 10 déjà nommé (1967) et le Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur (1969). Puis une pause, au cours de laquelle surgissent des groupes qui se donnent un cadre d'action différent du quartier. Le Groupement des locataires du Québec métropolitain (1970) vise à l'origine à opérer sur une base territoriale à l'échelle du marché privé du logement. Presque en même temps, l'apparition des premières HLM publiques subventionnées, présentées dans l'idéologie dominante comme une réponse au charcutage des quartiers populaires, donne lieu à la création d'associations de locataires de logements municipaux, sur la base du groupe d'immeubles de résidence. En 1974, ces dernières se regroupent dans une fédération. La même année, un phénomène nouveau marque le développement des comités de quartier à Québec.

Jusqu'en 1974, malgré la présence d'éléments de la petite bourgeoisie traditionnelle (membres du

clergé entre autres) et de la petite bourgeoisie salariée (principalement de jeunes professionnels des sciences humaines et de enseignants), les comités de quartier collent de très près aux intérêts immédiats des bases populaires qu'ils représentent. À compter de cette date par ailleurs, on voit apparaître des comités de quartier dont les éléments actifs sont presque exclusivement des membres de la petite bourgeoisie salariée qui optent pour le centre-ville comme milieu de résidence. À l'encontre des petits bourgeois de la première vague qui se situent au moins en termes d'option pour les « défavorisés », ceux de la deuxième vague n'accordent aucune priorité à une analyse de classe et prétendent défendre les intérêts de tout le monde en défendant leurs propres intérêts. Les possibles divergences entre ces intérêts et ceux des bases populaires où ils sont implantés ne sont pas prises en compte. Un premier comité de ce type apparaît dans la partie nord du quartier St-Jean-Baptiste non encore entamée par le bélier mécanique de la rénovation urbaine : le Faubourg, situé entre le boulevard St-Cyrille et la Falaise. Ce comité prend le nom de Groupe du Faubourg. En 1975, dans la même foulée, apparaît le Comité des citoyens du Vieux Québec qui aura une influence déterminante sur les comités de cette tendance. de 1976 à 1978, le mouvement s'étend dans les différents secteurs du quartier Montcalm. En 1976, des professionnels salariés, propriétaires de maisons unifamiliales, font renaître de ses cendres la vieille Ligue des citoyens de Saint-Sacrement (1927). En 1978, sont fondés le Comité de citoyens Belvédère et l'Association des citoyens de Montcalm-centre.

Cette floraison de vocations tardives vouées aux intérêts urbains de la petite bourgeoisie ne tarira pas cependant le courant plus populaire. Des comités de quartier, où des travailleurs et des petits bourgeois qui se reconnaissent dans les intérêts des travailleurs font l'expérience d'une difficile alliance, continuent à naître. Les derniers dans l'ordre chronologique sont le Comité des citoyens de Saint-Gabriel, né en 1976 d'une scission à l'intérieur du Groupe du Faubourg, et le Mouvement d'action populaire de Limoilou, fondé la même année.

À compter de 1974, les comités de quartier, surtout ceux du courant populaire, favorisent la fondation de coopératives d'habitation qui opèrent dans le cadre des programmes gouvernementaux de

restauration de logement. Plus d'une dizaine de coopératives de ce type existent actuellement dans la ville de Québec. Elles totalisent ensemble un peu plus de deux cents logements. Si, en plus des comités de quartier, on considère l'existence des coopératives d'habitation, des associations de locataires de logements municipaux et du Groupement des locataires, on peut maintenant parler d'une certaine diversité des pratiques urbaines d'opposition à Québec. Diversité mais non éclatement, parce que'elles sont imbriquées dans des réseaux fluctuants certes, fragiles à bien des égards, mais qui connaissent une durabilité étonnante, quand on les compare à ceux d'autres milieux urbains, notamment Montréal. Deux réseaux, en fait, qui reflètent en même temps des positions de classe : courant populaire et courant petit-bourgeois. C'est à partir de ces réseaux qu'ont émergé deux partis sur la scène politique municipale en 1977 : le Rassemblement populaire issu du courant populaire et le Parti municipal issu du courant petit-bourgeois, en particulier d'éléments actifs du Comité des citoyens du Vieux Québec. Alors que ce dernier parti n'a pas survécu à la campagne électorale de 1977, le Rassemblement populaire maintient une présence dans l'ensemble de la ville, avec une implantation plus forte là où les comités de quartier du courant populaires sont actifs. Bien qu'il n'existe pas de lien organisationnel entre le Rassemblement populaire et ces comités, un va-et-vient de militants assure une liaison minimale. La fondation du Rassemblement populaire marque à notre point de vue le moment le plus significatif de l'évolution des pratiques urbaines d'opposition à Québec depuis l'apparition des comités de quartier en 1967. Nous nous attacherons plus spécifiquement ici à cette dernière forme de pratique, le Rassemblement populaire faisant dans ce numéro l'objet d'un article différent.

### **Une démarche d'évaluation des pratiques**

En 1976, les organisations populaires de Québec, et en particulier les comités de quartier du courant populaire, ont vécu un tournant important. Les petits-bourgeois militants de ces comités ont commencé à jeter un regard rétrospectif sur les dernières années écoulées. Ils prenaient conscience

avec acuité du caractère récupérateur des programmes gouvernementaux d'encadrement de l'action communautaire qui s'étaient développés depuis 1970 (Perspective-Jeunesse, Projets d'initiative locale, etc.). La Compagnie des jeunes canadiens, malgré son caractère parapublic, avait fourni plusieurs professionnels aux groupes populaires de Québec. Sa suppression par le gouvernement du Canada posait le problème de la viabilité des groupes ainsi privés de permanents et, par ricochet, de la qualité du travail accompli en terme d'émergence de forces populaires autonomes. L'influence grandissante du marxisme comme outil d'analyse<sup>2</sup> et l'adhésion de militants à des groupes marxistes-léninistes avivaient le sens critique dans une optique globalisante. La conjoncture et les humeurs étaient aux grandes remises en question. Les représentants de plusieurs groupes, réunis en colloque, se posaient ensemble la question du sens et de l'évaluation de leur pratique. Dans le même réseau, d'autres se posaient les mêmes questions dans un contexte de recherche universitaire.

La convergence des deux démarches a suscité la création du Groupe de recherche en action populaire (GRAP) qui, dans le cadre d'une recherche subventionnée<sup>3</sup>, a voulu pousser plus loin la question de l'impact, du résultat, des effets des luttes populaires sur des enjeux de politique sociale, et en particulier des luttes sur les enjeux de la politique de logement. Nous appuyant sur les concepts de base du matérialisme historique et quelques éléments empruntés à des publications encore préliminaires de Castells et son équipe sur le même sujet<sup>4</sup>, nous avons construit une grille d'évaluation et nous l'avons appliquée. À contretemps de la pratique actuelle, mais avec des espoirs quant à leur utilité future, nous arrivons maintenant avec des résultats qui, à partir d'études de cas, nous permettaient, entre autres, d'apporter des éléments de réponse plus précis à la question qui brassait les tripes en 1976 : nos luttes sur le logement et la rénovation urbaine, qu'est-ce que ça donne ? Comment expliquer ces résultats ?

Nous prendons ici comme illustration de ces résultats la comparaison sommaire de deux luttes qui marquent le point de départ et le terme des dix premières années de pratiques urbaines d'opposition à Québec, deux luttes appartenant respectivement à l'une et l'autre des tendances identifiées au

niveau des comités de quartier. Il s'agit de la première lutte du Comité des citoyens de l'aire 10 ou du quartier St-Roch (1967-1969) et de la lutte du Groupe du Faubourg (quartier St-Jean-Baptiste) contre la tour d'Aiguillon (1975-1976). Nous avons respectivement été impliqués comme militant salarié et comme militant étudiant dans l'une et l'autre de ces luttes.

### *Une victoire, une défaite*

Le 19 mai 1976, on annonçait officiellement la construction d'un projet de HLM de 30 logements dans le quartier St-Jean-Baptiste de la ville de Québec. Le journal *Le Soleil* pouvait résumer en page trois l'histoire d'une lutte de citoyens pour contrer un projet initial de construction d'une tour de douze étages : « L'opposition des résidents inquiets de l'impact d'une structure aussi importante sur l'environnement du quartier avait forcé les autorités de la ville et de la Société d'habitation du Québec (SHQ) à s'entendre sur un projet respectant la hauteur moyenne des maisons du secteur. » Victoire donc du Groupe du Faubourg qui a mené la lutte. Cette construction de 30 logements à la hauteur moyenne du quartier compense, même avec un léger surplus, la perte par démolition de 14 logements dans le quartier pendant la durée de la lutte. Comment expliquer cette victoire ? Quelles conditions de lutte ont pu y conduire ?

Un peu moins de sept ans plus tôt, le 16 novembre 1969, deux membres du Comité des citoyens de l'aire 10 étaient défaits aux élections municipales dans le district électoral St-Roch St-Sauveur. Bien que le comité de quartier, comme organisation, ait décidé de ne pas s'impliquer directement dans la campagne municipale, cette embarquée électorale représentait, pour ces deux membres influents du comité, le dernier recours, dans une lutte de trois ans pour la construction de HLM coopératives, accessibles à toutes les catégories de revenu du quartier, sur les terrains des berges de la rivière Saint-Charles, dans la partie nord du quartier. Aucun des objectifs explicitement poursuivis par le comité n'avait été atteint. Les conditions de logement avaient continué à se détériorer pour la population touchée par l'enjeu de

la rénovation du quartier, la participation de cette dernière dans les programmes publics ne s'était par développée et aucune disposition législative n'était venue reconnaître les nouveaux droits réclamés pour les coopératives d'habitation et les comités de citoyens<sup>5</sup>. Pourquoi la lutte du Comité des citoyens de l'aire 10, à l'encontre de celle du Groupe du Faubourg, s'était-elle terminée par une défaite? Comment expliquer cette défaite?

### *Des populations partageant le même intérêt immédiat*

Le faubourg St-Jean-Baptiste et le quartier St-Roch sont deux quartiers voisins qui présentent pourtant une composition sociale identique. La représentation populaire (ouvriers, employés et assistés sociaux) y est nettement supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de la ville. Elle est de 81,8 % dans le faubourg et de 88,2 % dans le quartier St-Roch, alors qu'elle ne compte que pour 74,6 % dans l'ensemble de la ville de Québec<sup>6</sup>. Il s'agit donc de deux bases sociales à nette dominante prolétarienne.

Ces deux populations partagent un faible pouvoir d'achat en matière de logement. En 1971, 43,6 % des ménages du faubourg St-Jean-Baptiste vivent sous le seuil de pauvreté, alors qu'en 1961, 56,6 % des salariés masculins du quartier St-Roch avaient un revenu qui les plaçait au-dessous du seuil de pauvreté pour cette période<sup>7</sup>. Les vieux logements des quartiers St-Jean-Baptiste et St-Roch, libérés par les migrations des couches plus aisées vers les banlieues, dévalués et voués à la détérioration par l'augmentation spéculative de la valeur des terrains, correspondent à la capacité de payer de ces populations. Même si ces logements sont dans l'ensemble plus inconfortables, ont davantage besoin de réparations et sont placés dans un environnement plus mauvais que les logements de l'ensemble de la ville, ces populations ont intérêt à les conserver, à les préserver du pic des démolisseurs qui les menacent. Elles ne peuvent trouver que dans ces quartiers et dans les quartiers environnants les logements qui correspondent à leur capacité de payer<sup>8</sup>. À cause de la détérioration et de l'inconfort des logements et de l'environnement qu'elles habitent, leur intérêt commande qu'elles

revendiquent une amélioration de leurs conditions de logements, sous la forme de nouvelles constructions ou de restaurations; mais dans la mesure seulement où ces interventions dérogeraient aux règles du marché immobilier, prendraient en considération non plus le caractère solvable de la demande, mais le besoin, la valeur d'usage. Leur intérêt commande que la politique du logement se soustraie le plus possible aux impératifs du marché capitaliste du logement.

### *Des enjeux d'inégale importance*

Dans la lutte contre la tour d'Aiguillon, l'enjeu est chaud pour la population du quartier St-Jean-Baptiste où le problème du logement se pose en termes très aigus : dans les dix années qui précèdent la lutte, il y a une perte nette de 4095 logements, soit 47 % du stock de logement de 1966, c'est-à-dire la moitié des logements du quartier. Bien que le projet initial de la tour de 12 étages implique la construction immédiate de 80 logements, il se situe dans la même ligne que les interventions précédentes, avec la même portée dévastatrice pour le stock de logements. Pour les forces sociales dominantes, l'enjeu à moyen et long terme, c'est la consolidation du centre-ville, c'est-à-dire la liaison entre le pôle commercial de St-Roch et le pôle commercial et administratif de St-Jean-Baptiste, de part et d'autre du boulevard St-Cyrille. Dans ce corridor de développement, une tour de 80 logements ne peut pas être l'intervention-clé qui va assurer la création « d'un noyau unique, concentré, efficace et rentable » au centre-ville. Elle peut se présenter tout au plus comme un premier élément de densification, une contribution provisoire et ponctuelle des pouvoirs publics au développement de cette zone. Elle relève aussi d'une bonne stratégie politique : en même temps qu'il est plus facile de faire une brèche dans une zone à faible densité avec un projet à caractère social, celui-ci se présente comme un moyen d'atténuer et de masquer, par un apport marginal de logements municipaux, un développement appelé à se faire contre les résidents. L'enjeu n'est donc pas sans intérêt pour les forces sociales dominantes. Mais comme la tour ne présente pas l'intervention majeure souhaitée, c'est un enjeu dont l'importance est pour elles limitée.

Il en va tout autrement dans le quartier St-Roch, entre 1967 et 1969. Les terrains que le Comité de citoyens de l'aire 10 voudrait voir utilisés pour l'implantation de HLM coopératives, accessibles à toute la population du quartier, sans discrimination de revenu, ont une toute autre vocation dans les plans du pouvoir municipal et des paliers supérieurs de l'État. Ils constituent un ensemble non construit ou sous-utilisé qui représente plus de 15 % de la superficie totale du quartier. Près de 30 % de ce territoire est déjà sous contrôle public, alors que près de 45 % de sa superficie appartient à une seule entreprise, le Canadien Pacifique. Cette compagnie fait partie du peloton des géants auquel le Conseil de la Ville de Québec, avec l'appui financier et politique des paliers supérieurs de gouvernement, tente de remettre le développement de la ville. D'après Aubin<sup>9</sup>, cette compagnie possède plus de terrains dans les agglomérations urbaines du Canada, que toute autre entreprise privée. En plus du domaine du transport, elle intervient dans de multiples champs d'activité grâce à sa participation dans plusieurs grandes corporations, telles Pan Canadian Petroleum Ltd et CP (Bermuda) Ltd. Sa filiale immobilière est Marathon Realty Co. Le maire de Québec affirme ouvertement qu'il souhaiterait que les terrains du Canadien Pacifique soient aménagés et développés par cette compagnie même. Une telle prise en charge représenterait, dans la stratégie de développement urbain des forces sociales dominantes, une intervention majeure susceptible de contribuer à la reconstitution de la valeur foncière et à la régénération du commerce au centre-ville. Malgré les références du maire et de la compagnie elle-même à la place que peuvent prendre les HLM dans le projet du Canadien Pacifique, les antécédents de la Société immobilière Marathon et de ses semblables sont tels qu'ils n'est pas nécessaire de se forcer pour conclure que deux catégories d'intérêts irréconciliables se confrontaient ici. L'enjeu était chaud pour les deux parties. Et on peut commencer à saisir une partie de l'explication de l'échec du comité de l'aire 10 dans ses revendications immédiates.

### *Deux groupes populaires?*

Nous avons déjà montré comment, à Québec, un comité de quartier n'est pas nécessairement un

groupe populaire. La petite bourgeoisie salariée qui ne compte que pour 13,6 % dans le quartier St-Jean-Baptiste forme 75 % du membership du Groupe du Faubourg; tandis que le prolétariat qui compose la grande majorité du quartier, avec 81,8 %, est limité à 17,5 % du membership. Cette disproportion flagrante, ajoutée au fait que la petite bourgeoisie salariée vient tout juste d'arriver dans le quartier, pose tout le problème de sa légitimité politique. Seule la subordination d'une partie du prolétariat à la petite bourgeoisie traditionnelle dans le cadre paroissial, et l'alliance de la petite bourgeoisie salariée avec cette petite bourgeoisie traditionnelle, ont pu masquer cette contradiction. La formulation de l'enjeu par le Groupe du Faubourg reflétera cette composition. Elle sera conforme aux intérêts de ses membres qui commencent à acheter des maisons, notamment dans l'îlot où est projetée la tour. L'enjeu devient pour eux l'appropriation du potentiel architectural de ce secteur, son maintien et sa restauration à un prix encore accessible à la petite bourgeoisie salariée, contrairement au Vieux-Québec où le coût commence à être prohibitif. N'eût été d'une alliance momentanée entre l'élite traditionnelle et des éléments plus liés aux intérêts de classe de la base populaire du quartier, l'action aurait même pu prendre une tournure contraire aux intérêts de cette dernière, en s'orientant vers la promotion d'une formule d'arrondissement historique pour l'îlot visé. Ce choix aurait pu avoir pour effet un exode des résidents prolétaires, à cause des augmentations de loyer occasionnées par le coût élevé des rénovations de type historique.

De son côté, le Comité des citoyens de l'aire 10 est réellement un groupe populaire dans sa composition sociale. Pendant toute la durée de la lutte, la proportion de membres actifs appartenant au prolétariat (ouvriers, employés, assistés sociaux) n'a jamais été inférieure à 70 %. Cette composition n'est sans doute pas sans rapport avec l'acharnement du comité à réclamer non seulement des logements, mais des logements accessibles à toutes les catégories de revenu du quartier et contrôlés par la population du quartier sur une base de propriété collective (coopérative). Le comité ne peut pas être, comme le Groupe du Faubourg, un comité de défense de la nouvelle petite propriété résidentielle, parce que, pour les membres qui s'y retrouvent

majoritairement, la petite propriété n'est pas une solution accessible. Il n'y a pour eux de solution que collective.

### *Des adversaires de calibre différent*

L'importance de l'enjeu détermine en quelque sorte la taille de l'adversaire auquel peut être confronté un comité de quartier. C'est du moins la conclusion que la comparaison des deux luttes nous invite à tirer. La bourgeoisie monopoliste est absente des forces sociales dominantes auxquelles se mesure le Groupe du Faubourg. Celles-ci comprennent principalement des éléments de la bourgeoisie d'État, en l'occurrence des cadres supérieurs de la Société d'habitation du Québec, des représentants de la bourgeoisie non-monopoliste locale qui gouvernent au niveau municipal et enfin des professionnels salariés spécialisés dans les questions urbaines. Il se trouve même que deux des dirigeants du Groupe du Faubourg appartiennent à la technocratie des appareils chargés d'intervenir sur le traitement de l'espace à Québec. Une association comme le Groupe du Faubourg, dominé dans sa situation de classe par la petite bourgeoisie salariée, a ainsi des chances de trouver des alliés naturels au sein même des membres de sa classe intégrés à la coalition dominante.

À St-Roch, au contraire, le comité de citoyens se mesure à une coalition de gros calibre. Toutes les composantes des forces sociales dominantes s'y retrouvent. Si on recense comme agents de cette coalition, premièrement, toutes les personnes identifiées comme interlocuteurs par le comité de quartier dans ses interventions pour défendre les intérêts de sa base sociale et, deuxièmement, tous ceux qui, en dehors des membres du comité et de ses alliés occasionnels, ont été cités par les journaux comme ayant pris des décisions ou fait des déclarations concernant l'avenir du quartier, on arrive à une liste de 37 agents des pratiques dominantes. Parmi ceux-ci, deux appartiennent à la bourgeoisie monopoliste, huit à la bourgeoisie d'État (cadres supérieurs de l'État), dix-huit à la bourgeoisie non-monopoliste et neuf à la petite bourgeoisie salariée (professionnels salariés). Même si cette coalition est dominée numériquement par la couche non-monopoliste de la bourgeoisie,

c'est-à-dire la couche qui, à ce moment, occupe les places publiques sur la scène politique, nous avons vu, en parlant de l'enjeu, qu'elle est nettement assujettie aux intérêts hégémoniques de la grande bourgeoisie immobilière.

### *Selon l'organisation des forces dominantes*

L'importance de l'enjeu et le calibre de la coalition dominante se reflètent dans l'ampleur des moyens déployés par les forces sociales dominantes pour asseoir leurs intérêts dans la situation que la lutte met en cause. À l'échelle des dépenses impliquées dans la rénovation urbaine au centre-ville, la tour d'Aiguillon apparaît comme un projet modeste, avec son coût initial prévu d'environ \$ 2 millions. Dans St-Roch, pour favoriser des interventions majeures du type de celle attendue du Canadien Pacifique, des crédits publics considérables ont été engagés dans des dépenses d'infrastructures (plus de \$ 60 millions), impliquant une coordination d'appareils de tous les paliers hiérarchiques de l'État, dans un régime d'ententes spéciales, le tout légitimé par une production idéologique abondante. La lutte du Groupe du Faubourg survient cependant dans une conjoncture très particulière, à un moment où se renforce l'emprise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur la Société d'habitation du Québec, et de cette dernière sur l'Office municipal d'habitation. Alors que, dans le cas de la lutte de St-Roch, le niveau d'organisation de la coalition dominante semble devoir être interprété comme un facteur qui a une influence négative sur les résultats pour le comité, le caractère modeste des moyens déployés, les retards et les ajustements occasionnés par le rodage de nouveaux rapports entre paliers de l'appareil d'État au moment de la lutte du Groupe du Faubourg a pu profiter des « ratés » d'une machine encore à l'essai et qui devait fonctionner à toute vapeur.

### *Bien ou mal servi par les divisions de la coalition dominante*

Si on considère que l'unité d'une coalition dominante qui se constitue autour d'un enjeu est

nécessairement une « unité contradictoire<sup>10</sup> », à cause des divergences secondaires qui persistent entre les intérêts ainsi coalisés, un certain degré de division est inhérent à toute coalition. L'important est de saisir dans quel sens peuvent jouer les divisions par rapport aux intérêts des forces sociales dominées. Dans le Faubourg, la division dans la coalition dominante semble avoir joué en faveur du comité de quartier. À partir du moment où la campagne d'opinion du comité a transformé le projet initial en mauvais coup politique pour les autorités municipales, celles-ci se sont trouvées, à la faveur d'une conjoncture particulière, dans une position de force face à la Société d'habitation du Québec, cette dernière étant en effet à ce moment sous le coup d'une enquête publique qui allait entraîner un changement dans sa direction. La nouvelle direction avait tout intérêt à prendre ses distances vis-à-vis des décisions décriées de l'ancienne administration et à rechercher avec la Ville de Québec un nouveau projet qui les blanchirait ensemble.

Dans St-Roch, les divisions dans la coalition ont joué contre le comité. À certains moments, le ministre des Affaires municipales du Québec, responsable de la Société d'habitation du Québec, a semblé disposé à répondre positivement à certaines revendications du comité, notamment au chapitre des subventions au déficit d'exploitation pour les coopératives d'habitation. Cette disposition aurait exigé l'agrément du ministre responsable de la Loi nationale de l'habitation du Canada, qui a le dernier mot en matière de programmes publics de logement au Québec. Le contexte conflictuel qui caractérisait alors les relations fédérales-provinciales en matière de logement ne donnait guère de chance au comité. Sans compter que les autorités municipales, hostiles à l'ensemble des revendications du comité, étaient beaucoup plus près des autorités fédérales que provinciales, dont elles acceptaient très mal le rôle d'intermédiaire obligatoire des municipalités dans leurs relations avec le gouvernement du Canada.

#### *Pas de commune mesure entre stratégie, tactiques et résultats*

La principale stratégie déployée dans les deux luttes est une stratégie d'opinion publique,

c'est-à-dire un ensemble de moyens ou tactiques combinés dans l'intention générale de placer la force sociale dominante dans une situation où son intérêt à maintenir une cote favorable dans l'opinion publique l'oblige à adopter la conduite souhaitée. Elle commande que le groupe réussisse à faire parler de lui et de ses revendications dans les mass media. Le Groupe du Faubourg y arrive assez facilement avec une dépense limitée de moyens. Téléphones et « briefings » suffisent généralement à alerter les journalistes. Les affinités entre les professionnels du comité et les journalistes qui couvrent la scène municipale facilitent les contacts. Il arrive même que ces derniers prennent l'initiative des moyens, poursuivent les membres du comité pour obtenir l'information, harcèlent les autorités concernées. La complicité de certains fonctionnaires permet aussi aux membres du comité de transmettre de l'information inédite aux journalistes. Le journal *Le Soleil*, par exemple, prendra l'initiative de consacrer une page entière à la lutte du Groupe du Faubourg pendant quatre samedis consécutifs.

Le Comité des citoyens de l'aire 10 reçoit lui aussi une bonne couverture dans les journaux. La nouveauté du phénomène « comité de citoyens » à Québec lui facilite l'accès aux bulletins de nouvelles et aux premières pages de la section locale des journaux. Ses membres doivent cependant s'engager dans une escalade de tactiques pour créer les événements qui maintiennent sa lutte sous les feux de la rampe : sondage, pétitions, assemblées publiques, film, mémoires, confrontations publiques, piquetage, occupations de terrains. Si les énergies et l'imagination déployées dans la mise en oeuvre de tactiques constituaient la seule variable susceptible d'influencer le résultat d'une lutte, le Comité des citoyens de l'aire 10 aurait gagné haut la main. Mais n'a-t-il réellement rien gagné, à travers les trois ans d'intense activité qu'a comportée la lutte ?

#### *Où est la victoire ? Où est la défaite ?*

Si on s'en tenait aux intérêts immédiats des populations touchées par les situations que les luttes mettent en cause, on pourrait conclure ici en résumant le jeu des principales variables auxquelles semble pouvoir être imputée la différence dans les résultats observés :



- l'importance inégale de l'enjeu avec, en corollaire, le calibre de la coalition dominante et son organisation ;
- la composition de classe des comités de quartier avec ce qu'elle implique ;
- le sens dans lequel ont joué les divisions dans la coalition dominante ;
- et enfin, certains éléments très conjoncturels, comme le rodage des nouveaux rapports entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec et la crise traversée par cette dernière, en 1975.

Si, au-delà des intérêts immédiats des bases populaires touchées, on considère leur intérêt à plus long terme, c'est-à-dire le développement de leur organisation selon leurs intérêts de classe, il faut examiner les résultats sous un autre angle. Il faut voir si la lutte a permis l'émergence d'un noyau de travailleurs plus conscients de leurs intérêts, plus aptes à les défendre eux-mêmes, plus autonomes dans leurs moyens d'action, plus solidaires des autres organisations de travailleurs, plus mobilisateurs dans leur milieu. L'impact d'une lutte, compris dans le sens général d'effet d'une action, se définit pour nous comme un rapport entre les intérêts immédiats de la base sociale de la lutte et de ses intérêts à lo

Quand on analyse la lutte du Groupe du Faubourg au second niveau, c'est-à-dire au niveau de l'organisation d'une base sociale à dominante prolétarienne, l'effet est nul sinon négatif. Bien sûr, au terme de la lutte, le Groupe du Faubourg réussit à mobiliser une participation plus large de la population du quartier. Cependant si on situe cette mobilisation en regard du développement de l'autonomie et de la solidarité de la base sociale, elle prend un caractère plus discutable. Tout au long de la lutte, la direction du comité de quartier est presque exclusivement formée de petits bourgeois salariés et les intérêts défendus sont d'abord ceux de cette classe. Aucune alliance ou front commun ne s'établira avec les autres organisations populaires. Ce réseau d'alliance se construira plutôt auprès de la Société des architectes de la région de Québec, de l'École d'architecture, des bureaux d'architectes de la région et de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec. Dans cette perspective, la mobilisation consacre un assujettissement plus grand du prolétariat par la petite

bourgeoisie du quartier et produit un effet négatif sur l'organisation et la conscience politique de la base sociale, en fonction de ses intérêts de classe.

Dans la lutte de St-Roch, certains aspects de l'effet d'organisation présentent un caractère nettement positif. Engagé dans la lutte avec une conscience soumise à l'idéologie dominante, le comité de quartier a exprimé dans la lutte, à travers les interventions de ses porte-parole et de ses membres les plus actifs, le développement d'une identité de classe et d'une différenciation des intérêts qu'il défendait de ceux de la bourgeoisie engagée dans le traitement de l'espace. Les citoyens de St-Roch « n'accepteront pas de se faire expulser de leur quartier, pour y voir ensuite s'élever de superbes édifices à logements de riches », affirme le président du comité. Dans l'ensemble, la direction du Comité de citoyens de l'aire 10 reste représentative de la base sociale du quartier. À la fin de la lutte, son comité exécutif de sept membres compte trois ouvriers, deux employés et un assisté social. À la condition de donner une valeur relative à ce terme, on peut dire que la lutte du Comité des citoyens de l'aire 10 se termine par un certain impact de politisation. Le désamorçage de ce potentiel par les programmes gouvernementaux d'action communautaire, dans les années qui ont immédiatement suivi la lutte, serait une autre histoire à raconter.

### Perspectives actuelles

En 1980, à Québec, les pratiques urbaines d'opposition continuent à se transformer. Dans le courant populaire, des pas ont été franchis au cours des dernières années. L'émergence du Rassemblement populaire ne représente pas la seule initiative importante. On peut relever des acquis au plan de la solidarité. En vue d'augmenter leur autonomie financière, plusieurs groupes ont créé ensemble, en 1974, un Fonds de solidarité qui organise une campagne annuelle de financement, un bazar et un souper qui marque un temps annuel de fête. En 1980, quatre groupes directement impliqués dans les luttes sur le logement en sont membres. Au plan de l'autonomie idéologique, un journal populaire, *Droit de parole*, a commencé à paraître, en 1974. Il se définit maintenant comme journal des groupes

populaires et est tiré à 10 000 exemplaires plusieurs fois par année. Trois comités de quartier, de même que la Fédération des associations des locataires de logements municipaux et le Groupement des locataires, font actuellement partie de son comité de coordination, avec d'autres groupes populaires. En 1978, quatre comités de quartier ont fondé ensemble un groupe de ressources techniques (GRT) pour aider les coopératives d'habitation. D'autres collaborations plus ponctuelles marquent aussi la vie des groupes à Québec.

La poursuite d'une démarche organisée de conscientisation politique, à partir des luttes sur les conditions de vie, reste encore cependant une exception dans les groupes, si on ne retient pas sous ce terme les interventions dogmatiques et maladroites de quelques militants des groupes marxistes-léninistes. Un seul groupe poursuit à notre connaissance un projet continu de formation militante de ses membres. Dans les pages qui précèdent, nous avons soumis à la critique les comités de quartier du courant petit bourgeois. Il est de notoriété presque publique que dans certains groupes du courant populaire, les petits bourgeois se retrouvent entre eux, ou encore prennent toute la place et n'arrivent pas à la céder aux membres de la classe ouvrière. La place de la petite bourgeoisie dans les groupes populaires et les conditions d'une alliance orientée vers l'émergence de forces populaires autonomes reste à l'ordre du jour, à Québec comme ailleurs. Mais il nous semble qu'après la période de morosité de la fin des années 70, on commence à trouver à Québec des militants mieux équipés pour répondre à ce défi. Il y a quinze ans, c'était le vide.

Gérald Doré  
Denis Plamondon

*Groupe de recherche en action populaire,  
Québec*

---

NOTES :

<sup>1</sup> Partis politiques à tous les niveaux, chambre de commerce, associations de marchands, commissions et groupes techniques divers.

<sup>2</sup> En 1972, paraissait sous forme de rapport de recherche une étude marxiste empirique sur le développement urbain de Québec : *Une ville à vendre*, EZOP-Québec, 4 cahiers.

<sup>3</sup> Le GRAP est administrativement rattaché au Laboratoire de recherche en service social de l'Université Laval et sa recherche en cours bénéficie d'une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (ministère des Affaires sociales).

<sup>4</sup> Castells, Manuel, *Luttes urbaines*, Paris, Maspéro, 1973, et Mehl, Dominique, « Les luttes des résidents dans les grands ensembles », *Sociologie du travail*, n° 4, oct.-déc. 1975.

<sup>5</sup> Il faut cependant souligner que cette lutte avait influencé le programme municipal de HLM dans l'ensemble de la ville et créé une conjoncture favorable aux nouveaux groupes qui adressèrent des revendications au gouvernement municipal, en 1969.

<sup>6</sup> Source : Statistique Canada, Recensement 1971. Totalisations spéciales sur un devis de Gérald Doré.

<sup>7</sup> Statistiques officielles colligées dans le cadre de la recherche du GRAP.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet : Cliche, Pierre et Marie-Andrée Naud, *Le croissant de pauvreté à Québec. Étude d'une population active*, Département de géographie, Université Laval, Québec, 1975.

<sup>9</sup> Aubin, Henry, *Les vrais propriétaires de Montréal*, Montréal, Éditions de l'Étincelle, 1977.

<sup>10</sup> Poulantzas, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspéro, 1968, pp. 269-270. Cet auteur parle d'« unité contradictoire » au sujet du bloc du pouvoir.